

**Note au lecteur :**

**Annexe 3 - Liste des opérations d'initiés déclarées hors délai (Format électronique – SEDI)**

Vu la publication du tableau publié à la section 6.4.2 du Bulletin qui présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi sur les valeurs mobilières ainsi que de la publication de l'Annexe 2 de la section 6.11 du Bulletin qui présente l'ensemble des déclarations d'initiés, l'Autorité a pris la décision de retirer du Bulletin l'Annexe 3 de la section 6.11 concernant les opérations d'initiés déclarées hors délai. Cette annexe ne contient plus d'information depuis le 2 avril 2020.